



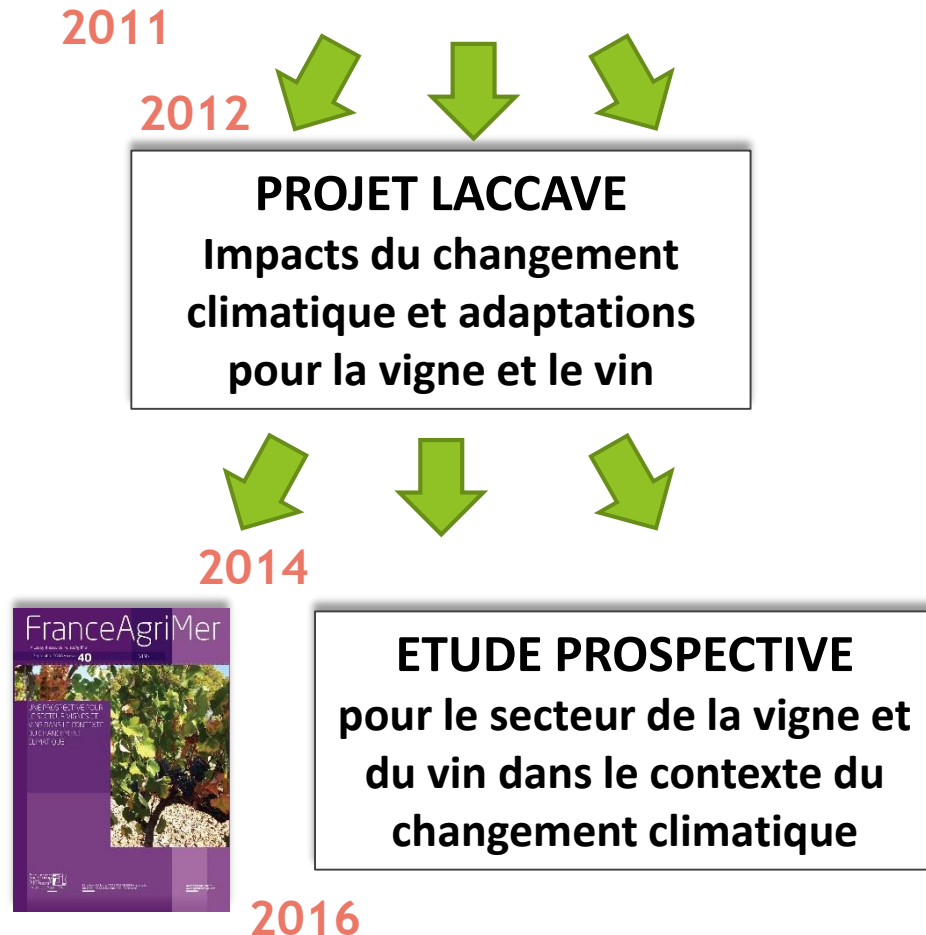
INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



FranceAgriMer

Stratégie de la filière vitivinicole face au changement climatique : Organisation de la concertation régionale

Le métaprogramme ACCAF



4 chemins possibles d'adaptation identifiés

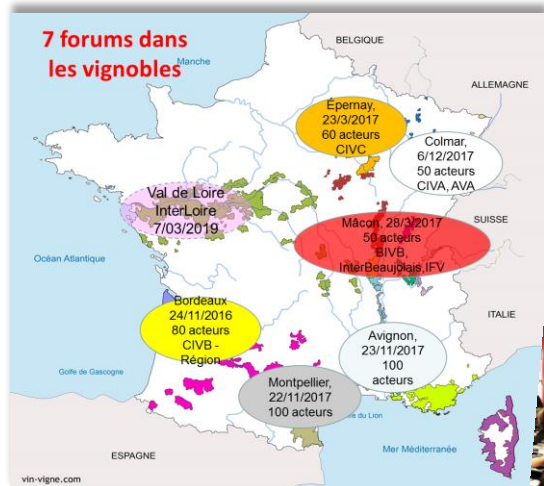
- un chemin « **conservateur** » qui n'intègre que des changements à la marge et une adaptation passive ;
- un chemin « **d'innovation pour rester** » qui ouvre l'ensemble des vignobles à une large gamme d'innovations techniques ;
- un chemin « **nomade** » qui met en avant les possibilités de relocalisation des vignobles en fonction des conditions climatiques ;
- un chemin « **libéral** » qui permet de tester une situation où « tout est possible partout ».

* *Adaptation au changement climatique de l'agriculture et de la forêt*

ETUDE PROSPECTIVE pour le secteur de la vigne et du vin dans le contexte du changement climatique



Mise en débat de l'étude en régions
pour construire les chemins de
l'adaptation avec les acteurs des
filières



2017

2019



- Plébiscité, le chemin vers la stratégie innovante est vu comme un moyen pour maintenir une viticulture organisée et liée aux terroirs.
- Le rejet du chemin « nomade » est motivé par la crainte d'un effacement des terroirs, paysages et typicités des vins.
- L'opposition est forte vis-à-vis de la stratégie libérale, perçue comme remettant en cause les bases de la viticulture française.
- Le chemin vers le scénario « conservateur » suscite des attitudes opposées selon les régions et les types d'acteurs ...

Globalement, les acteurs de la filière se sont positionnés en faveur d'un scénario innovant conservant les fondamentaux.

Décision d'élaboration d'une stratégie nationale de la filière viticole face au CC

01/2017

Groupe de travail national

Constitution du groupe mixte FAM/INAO sous la présidence de Bernard ANGELRAS



Fin 2016

CS FAM CNx INAO

Présentation de l'étude prospective pour le secteur de la vigne et du vin dans le contexte du changement climatique

Fin 2018

CS FAM CNx INAO

Présentation de la synthèse de l'étude prospective suite aux retours des réunions régionales



04/2019

Groupe de travail national

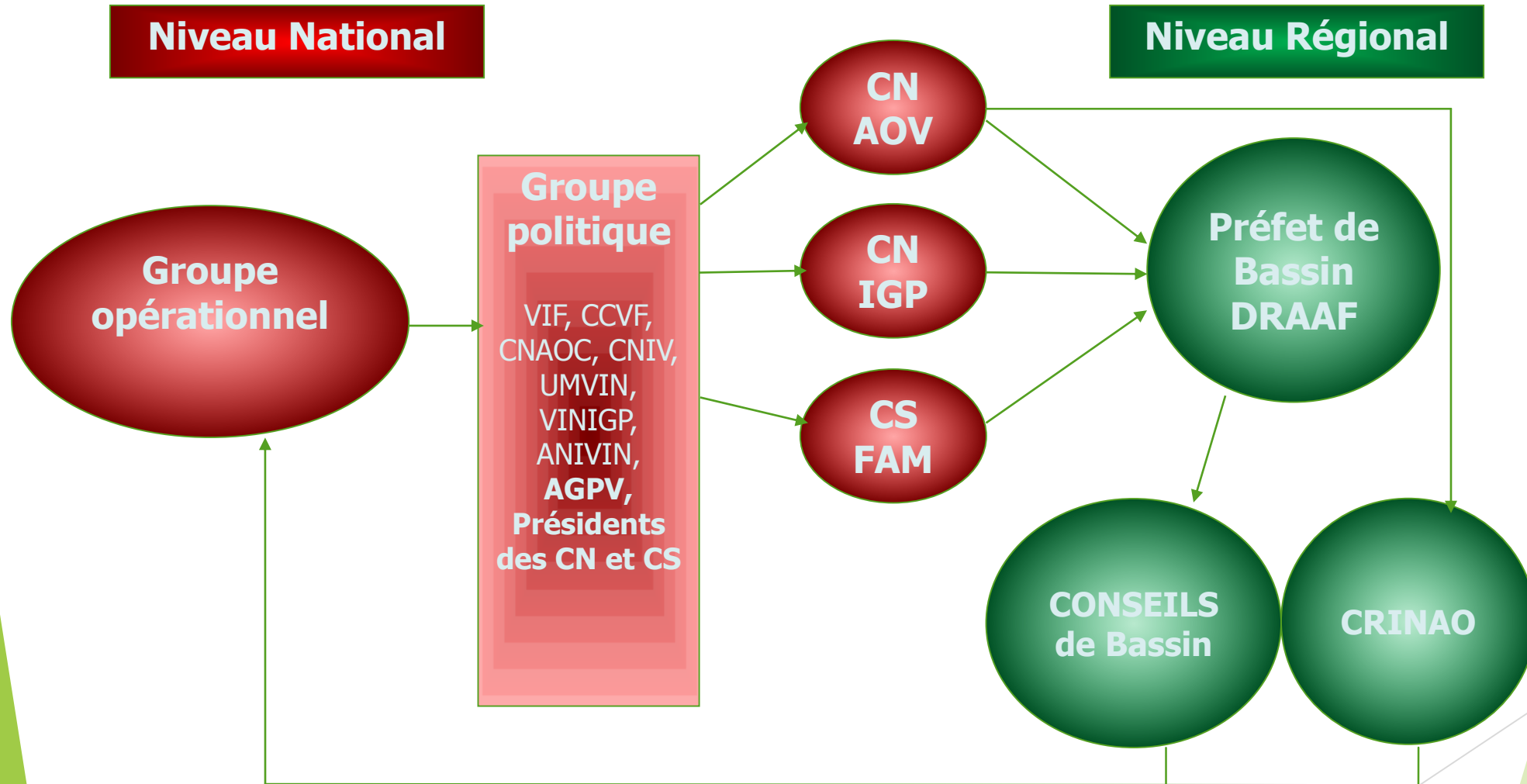
Proposition de stratégie nationale
Validation de la note de synthèse et proposition du mode de gouvernance

Automne 2019

Conseils de bassin CRINAO

Lancement concertation régionale

Gouvernance de la stratégie Changement Climatique



Pourquoi une stratégie nationale ?

- Accompagner l'ensemble de la filière dans la nécessaire adaptation au changement climatique ;
- Permettre une cohérence d'ensemble entre niveau national et niveau régional ;
- Mobiliser la recherche et le développement (INRA LACCAVE2, IFV,...)
- Permettre une meilleure réactivité et efficacité ;
- Offrir un cadre explicatif argumenté, à l'appui des différentes demandes d'évolution relatives aux aspects techniques, socio-économiques et réglementaires ;
- Mieux prendre en compte les enjeux de la filière dans le futur plan national d'adaptation au changement climatique ;
- Informer et être force de proposition auprès de la Commission européenne et les autres Etats-membres, l'OIV, sur la stratégie française, et faire évoluer les politiques publiques.

Avec quels objectifs ?

La stratégie nationale doit permettre de :

- **favoriser l'advenue du scénario innovant ;**
- **développer les actions à conduire pour éviter la réalisation du scénario nomade et du scénario libéral ;**
- **prendre en compte les différents votes sur le scénario conservateur.**

.... en s'appuyant sur tous les leviers disponibles : Aspects réglementaires, communication et marketing, actions collectives, R&D et transfert vers les exploitations ...

Une stratégie nationale articulée autour de 8 domaines ...



1

Approfondir la connaissance des zones viticoles



2

Agir sur les conditions de production



3

Favoriser un matériel végétal adapté



4

Agir sur les pratiques œnologiques



5

S'adapter aux évolutions des marchés



6

Recherche & développement transfert



7

Contribuer à l'atténuation du changement climatique



8

Communiquer, former

... déclinés en thèmes et objectifs ...



Approfondir la connaissance
des zones viticoles

EXEMPLE

	THEME	OBJECTIFS
1.1	Connaissance des zones viticoles	Explorer, étudier, encadrer les évolutions foncières , l'aménagement de l'espace
		Par la délimitation (évolution et protection), accompagner les structures viticoles pour définir les zones viticoles
		Développer de nouvelles connaissances des zones viticoles dans le contexte du CC, des outils pour anticiper les actions, une nouvelle ingénierie climatique
1.2	Cartographie	Réaliser la cartographie pédoclimatique des zones viticoles à l'échelle parcellaire, tout en identifiant l'adéquation aux cépages
		Collecter et analyser les données Météo France
1.3	Accès au foncier	Conserver des règles d'accès au foncier, d'installation de jeunes et de contrôle des structures. Favoriser la constitution de réserves foncières Rendre opposable les cartographies pédoclimatiques établies dans les documents d'urbanisme

... et précisant pour chaque objectif...

- Objet (réglementation, études, R&D, actions collectives ...)
- Délai de mise en œuvre
- Acteurs potentiels
- Modalités de financement
- Exemples d'outils
- Exemple d'actions réalisées
- Exemple d'actions en cours
- Exemple d'actions à mettre en œuvre



1 Approfondir la connaissance des zones viticoles

- ▶ Le CC va redéfinir les combinaisons sols, cépages et climat. Un travail de caractérisation de la résistance et la résilience des différents sols selon les régions, avec la recherche d'indicateurs pertinents, semble nécessaire.

Une gestion adaptée des zones viticoles suppose de conduire des travaux pour :

- Améliorer la connaissance des zones viticoles
- Développer la cartographie
- Favoriser l'accès au foncier



2

Agir sur les conditions de production

- ▶ Le changement climatique devrait se traduire par une augmentation de la demande en eau des végétaux, et de fait une diminution de l'eau disponible dans le sol pour la vigne, ainsi qu'un cycle hydrologique affecté (les régimes, la fréquence et la durée des précipitations deviendront de plus en plus variables, avec une modification significative des précipitations). Un des moyens d'actions face au CC est donc la mise en place de mesures agissant sur les conditions de productions.

Cela doit passer par :

- **Une meilleure gestion de l'eau**
- **Des pratiques culturales** permettant de déterminer les meilleurs choix culturaux, d'axer les travaux de R&D sur les aspects numériques
- **La poursuite de la caractérisation des effets du changement climatique sur les conditions de productions.**



Favoriser un matériel végétal adapté

- ▶ La recherche de matériel végétal mieux adapté au stress hydrique, que ce soit par des portes greffes ou des variétés déjà existantes ou issues des récents travaux de la recherche , doit permettre en étudiant leurs aptitudes dans les différentes zones viticoles de répondre aux enjeux du CC, tout en tenant compte des autres attentes sociétales (réduction des intrants phytosanitaires par exemple).



Agir sur les pratiques œnologiques

- ▶ Le CC a pour effet d'obtenir des moûts plus riches en sucre et des vins plus alcoolisés.

Les pratiques œnologiques peuvent permettre de corriger ces effets sans remettre en cause la définition du vin en agissant sur :

- La sélection de micro-organismes adaptés
- Le désucrage des moûts
- La diminution de la teneur en alcool
- Acidification/désacidification

Enfin, devons nous faire évoluer la définition du millésime ?



5 S'adapter aux évolutions des marchés

- ▶ Au-delà des effets conjoncturels des marchés, le CC aura un impact sur la nature des vins commercialisés et sur les habitudes et modes de consommation. Il est donc impératif d'être en capacité d'observer les évolutions des marchés afin de permettre aux acteurs d'anticiper. Le CC a aussi pour conséquence d'accroître la variabilité de la production en quantité comme en qualité, et les coûts de production. Inciter les opérateurs économiques à se prémunir contre les risques climatiques devient une nécessité.

Des actions pourront ainsi être conduites vis-à-vis de :

- **Marchés internationaux**
- **Observatoire des marchés**
- **Résilience des opérateurs économiques**
- **Gestion des risques climatiques**



6

Recherche & développement transfert

- ▶ il est nécessaire de soutenir la poursuite des travaux de R&D, notamment en matière économique, et de pérenniser le financement de la R&D.
- ▶ De même, le maintien d'un réseau de conseil et d'accompagnement des acteurs de la filière et le management de la R&D et la recherche participative peuvent favoriser l'adaptation au CC.



7

Contribuer à l'atténuation du changement climatique

- ▶ La filière viticole doit contribuer à l'atténuation du changement climatique en réduisant son empreinte carbone.
- Des voies d'amélioration des pratiques à la vigne comme à la cave sont possibles et déjà engagées dans plusieurs bassins viticoles.
- Il faut poursuivre le développement d'indicateurs avec les bilans carbone, l'empreinte de l'eau, l'analyse du cycle de vie dans l'ensemble des régions viticoles
- Le stockage du Carbone dans les sols doit être promu
- Des actions limitant la consommation de carburant fossile doivent être développées, ainsi que l'éco-conception des bâtiments et des matières sèches.



8

Communiquer, former

- ▶ Les référentiels de formations agricoles doivent intégrer les éléments les plus essentiels développés dans le cadre de cette stratégie nationale.
- ▶ Il est nécessaire de développer le transfert vers les exploitations des résultats de la R&D, ainsi que les échanges et collaborations entre acteurs de la filière.
- ▶ Il faut également mettre en place des formations axées sur les conséquences du changement climatique et former les salariés aux évolutions induites par le CC (pénibilité du travail, évolution des pratiques,....).
- ▶ Il faudra aussi communiquer auprès des consommateurs, des citoyens et des acteurs publics et des territoires.

Objectifs de la concertation régionale

- Débat et enrichissement du projet de stratégie
- Recensement des actions réalisées, en cours et envisagées

... retour attendu des **Conseils de Bassin** avant
la fin de l'année 2019

Janvier 2020 | Analyse et validation de la stratégie nationale enrichie de la concertation régionale par le groupe politique

Janv Fév/2020 | Présentation pour avis de la stratégie au CS FAM et CNx INAO

SIA 2020 | Présentation de la stratégie lors d'un événement national voire international